



## Billet d'humeur : figures imposées ou travaux forcés ?

Depuis maintenant près de 8 mois la Direction Générale, soucieuse de répondre à la volonté de notre Ministre de faire de la DGFIP l'un des principaux pourvoyeurs de suppressions d'emplois, s'est engagée dans une réflexion sur l'organisation territoriale de son réseau. Les concepts de géographie revisitée, de déconcentration de proximité, de dé-métropolisation et autres items sont au centre des préoccupations des directeurs locaux.

Sept directeurs locaux (Nord, Pas-de-Calais, Creuse, Corrèze, Haute -Vienne, Loiret et Loir et Cher) ont ainsi été invités à mener une réflexion sur ce qu'ils pensaient être l'organisation idéale de leur direction dans sa présence territoriale locale, départementale voire régionale.

Ces travaux, menés dans le plus grand secret, ont été présentés à la mi-novembre au Ministre qui a validé les schémas élaborés. La Direction Générale s'est alors attelée à la rédaction d'un document (daté du 10 décembre) intitulé « *Bâtir un nouveau réseau. Avant-projet de cahier des charges en vu de la discussion* ».

Depuis cette publication, deux évènements majeurs sont survenus. L'ensemble des directeurs locaux non expérimentateurs ont manifestement déposé leur copie et le Ministre est allé entamer la « concertation » (si si ! c'est comme cela que ça s'appelle...) dans le Limousin (départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute- Vienne).

Il semble que les projets de géographie revisitée présentés par les directeurs et censés être leur interprétation d'une organisation idéale de leur réseau local soient classables en trois catégories :

- les bons élèves qui ont présenté une copie conceptuelle, assez radicale, faisant fi, comme on le leur avait demandé, de toutes difficultés de mise en œuvre, quelle que soit leur nature, sociales, politiques, immobilières ou encore informatiques ;
- les désabusés qui ont rendu leur copie, tout en considérant que ces projets qui vont déstructurer toutes les missions, n'aboutiront pas en raison des fortes oppositions ;
- les contradicteurs qui acceptent de prendre la responsabilité d'un projet à condition qu'il soit défendable devant les élus et les agents et réalisable sur le plan matériel.

Les deux premières devraient recevoir la bénédiction du cabinet du Ministre et de la Direction générale, la troisième sera sans doute invitée, avec plus ou moins de fermeté, à renforcer ses ambitions et à faire preuve de plus de volontarisme.

Une évidence est toutefois désormais présente dans le paysage : les plans établis, quels qu'ils soient, constitueront bien la base de toutes les discussions à venir et leur degré d'aboutissement est tel que les marges de discussions avec les agents, les cadres et les élus seront extrêmement minces pour ne pas dire quasi inexistantes. Et les projets seront d'une telle radicalité ou en telle lévitation par rapport aux besoins de terrain, sans tenir compte des besoins des usagers - mais en affichant une présence factice - que les directeurs, tels les poilus de 14-18, dès qu'ils sortiront de la tranchée pour présenter les projets, seront sous les feux croisés des personnels en désespoir, des usagers particuliers qui remettront leurs gilets, et des élus qui estimeront que l'État les méprise par une prétendue présence en secteur rural.

Là où certains espéraient que la raison l'emporterait et que de véritables négociations allaient s'engager, le retour à la réalité est brutale. Non seulement le fruit de leur réflexion, très largement orientée, va être mis sur la place publique, mais ils auront également la charge d'en endosser, seul ou presque, la paternité. À tel point que d'aucuns expriment le souhait de disposer d'une assistance au déploiement de la part de la Centrale, voire de consultants extérieurs.

Compte tenu de l'état d'esprit des personnels, tétanisés par l'incertitude, angoissés de la non-communication, ébahis par la culture du secret pour des projets qui les concernent directement à la fois professionnellement, mais aussi dans leur vie personnelle, il y a fort à parier que la sortie des projets, quels qu'ils soient, vont être le terreau d'oppositions fortes, et raviver le schisme entre Paris et les provinces, entre l'État et les territoires, entre les directeurs et les personnels.

Comment se fait-il, alors que la tendance de la société française est à la métropolisation, que la DGFIP prône l'inverse ?

L'intuition (de prime abord recevable) de penser que les jeunes agents et les cadres souhaitent partir des métropoles pour aller à la campagne se heurtent à la réalité de leurs modes de vie et de leurs aspirations. Les équipements culturels, les bassins d'emplois pour les conjoints, les universités, etc. constituent plutôt des facteurs d'attractivité que de répulsion. Ce phénomène ne concerne pas que les cadres, mais aussi les jeunes agents, majoritairement diplômés de l'enseignement supérieur et qui sont des urbains soucieux de bénéficier des avantages offerts par les métropoles de province. Méconnaître cette réalité, c'est ignorer la sociologie des personnels.

Et les cadres dans tout ça ? Non consultés, alors qu'ils seront directement touchés par ces réflexions qui entraîneront la fermeture de 2/3 des postes comptables, non associés, ni informés, ils sont considérés comme indignes de cette confiance. Pourtant, on leur demandera le jour venu de participer au sabordage de leur poste, tout en apaisant les angoisses de leurs agents, et surtout d'être au rendez-vous des missions : la DGFIP peut-elle se permettre au nom de sa restructuration de ne pas bien encaisser l'impôt sur les sociétés ou la TVA ou de ne pas gérer convenablement les recettes des collectivités ou la paye de leurs agents ?

Vous aviez dit portage politique ? Oui, le Ministre va sur le terrain, et demande à ses directeurs de prendre un relais rapidement de manière opérationnelle. La grenade est dégoupillée, vous pouvez y aller ! Les soldats loyaux de la DGFIP vont poursuivre, et tenter de présenter le projet aux différents partenaires mais sans marges de négociation. Il ne manquerait plus que le Ministre les

lâche, à l'instar de ce qu'il a fait déjà à plusieurs reprises, s'arrogeant les honneurs de sauver des trésoreries...

La déconcentration de proximité n'a rien à voir avec l'ASR disait-on ! Les projets présentés annuellement étaient déjà bouclés. C'est vrai, cela n'a rien à voir : désormais, les projets sont déjà bouclés, mais sur 3 à 4 ans...

Mais il n'est pas trop tard pour faire évoluer cette situation. Le SCSFIP l'a déjà dit, l'évolution de notre organisation est une nécessité pour la DGFIP. Il n'est pas question pour nous de plaider pour un statu quo intenable. **Cependant une telle évolution ne peut avoir de sens que si l'ensemble des acteurs ont pu s'exprimer, si les agents et les cadres disposent de perspectives claires, si les particularismes locaux ont été pris en compte ou encore si l'environnement informatique et matériel présente toutes les garanties. Il est donc encore temps de discuter, de négocier et pas de seulement communiquer.** Le Directeur Général Adjoint nous a indiqué lors d'une rencontre récente, que la géographie revisitée « *n'était pas une machine de guerre qui va tout écraser sur son passage* » et que la concertation était ouverte. Honnêtement, les premières analyses du périple de notre Ministre en Limousin ne sont pas, à cet égard, particulièrement rassurantes. Les discussions seront de courte durée et de portée limitée. À défaut de changement de méthode, la mise en œuvre relèvera de la gageure.